

Polémique

Les opposants à la chasse aux corbeaux vont faire une action, ce jeudi à Bellac

BELLAC ENVIRONNEMENT CHASSE - PÊCHE

Publié le 26/04/2018 à 11h16



A Bellac : couple de corbeaux en train de nourrir un petit. © crédit photo LADEL

Chaque année, à Bellac, la chasse aux corbeaux freux et corneilles noires crée un peu plus la polémique. Elle se tiendra, ce jeudi, dans les rues et sur les places de la ville, de 19 h 30 à 22 h 30. Les associations de défense des oiseaux sont très remontées et vont organiser une action anti chasse sur place.

« Loin de moi l'idée de pointer du doigt les habitants concernés par le problème, qui, je le comprends, ne veulent plus entendre les corbeaux et subir les nuisances qu'ils peuvent causer sur leur quotidien. Ce qui est grave, c'est le comportement de l'Etat, qui ne cherche pas de solution, et qui le moment venu envoie les chasseurs tirer dans le tas. Alors allons-y. Continuons à tuer les espèces. Les corbeaux vont disparaître. C'est maintenant leur tour. Mais quand il n'y aura plus de plantes, plus d'insectes, plus d'oiseaux, qu'est-ce qui nous arrivera ? La famine. » Pascal Cousin, président de l'association Nos Amis Les Oiseaux, a du mal à contenir sa colère.

« La solution, elle est toute simple. Il faut tenir compte de la nature »

Ce défenseur des oiseaux qualifie aussi la chasse organisée, ce soir, à Bellac « d'hallucinante » car dangereuse pour les Bellachons. « Dès que j'ai les éléments suffisants, je dépose une plainte pour mise en danger de la vie d'autrui. Ils vont tirer près des écoles, sur les places, en direction des gens. Non seulement ils détruisent la nature, mais en plus ils organisent une chasse en pleine ville », s'agace Pascal Cousin.

Selon lui, des solutions existent pour éviter de chasser les corbeaux, tout en améliorant la cohabitation de l'homme avec ces derniers. Elaguer les arbres, enlever les nids l'hiver, planter des arbres à la lisière de la commune pour déplacer les corvidés. Mais pour Pascal Cousin, cela demande un minimum de suivi. « En résumé, la solution, elle est toute simple. Il faut tenir compte de la nature. Mais ils en ont rien à faire. Ils sont dans leur bureaux, et décident de tirer dans le tas pour régler le problème. Alors qu'il faut se rendre régulièrement sur place, observer les modes de vie des oiseaux, leur faire peur régulièrement pour qu'ils s'en aillent. »

Une action anti chasse organisée, ce jeudi soir, à Bellac

Impossible pour les associations de laisser faire cette chasse aux corbeaux freux et corneilles noires. Une action anti chasse aux corbeaux sera organisée ce soir, à Bellac, sur les zones prévues, à plusieurs endroits de la ville. Une action va être organisée par le collectif pour la « Libération des animaux élevés pour la chasse », avec le soutien du président de la Ligue pour la protection des oiseaux Allain Bougrain Dubourg, et Véronique Bialoskorski, de l'association Ladel et spécialiste des corvidés.

Un projet de « Territoire ornithologique protégé » envisagé à Bellac

De son côté, la municipalité de Bellac, interrogée sur le déroulement de cette chasse, a tout d'abord rappelé qu'il ne s'agit pas d'une décision municipale mais préfectorale. « On fait souvent l'erreur. Mais nous, on ne fait que respecter la loi. Nos agents municipaux sont harcelés par les associations animalistes qui appellent des quatre coins de la France. C'est une pression terrible », souligne l'adjoint au maire de Bellac Thierry Spriet, qui assure faire le nécessaire pour la protection des oiseaux. « Nous avons délimité cinq zones pour faire intervenir les chasseurs. Et quand la population nous demande d'intervenir sur les autres zones de la ville, on refuse systématiquement. Les corbeaux ont le droit d'être en ville, et on ne touche pas aux Choucas car c'est une espèce protégée. »

La mairie de Bellac informe également avoir reçu à plusieurs reprises les associations de défense des oiseaux pour « les informer et répondre à toutes leurs questions ». Elle se dit à l'écoute, et s'engage à planter deux nouveaux arbres quand un arbre est coupé, en plantant des variétés moins hautes pour empêcher l'installation des nids. Thierry Spriet, adjoint au maire, informe également qu'un projet de « Territoire ornithologique protégé » est en cours de réflexion et mené en collaboration avec la Ligue de protection des oiseaux. « Faire un tel projet à Bellac est totalement nouveau, c'est même unique en Haute-Vienne. Cela consiste à délimiter une zone permettant aux oiseaux de vivre et de voler librement tout en permettant aux gens et aux scolaires de pouvoir les observer », explique Thierry Spriet. Quant à la solution d'élaguer les arbres existants sur les zones de chasse, elle représenterait un dispositif trop coûteux pour la municipalité.

« On veut faire un projet de Territoire ornithologique protégé mais on tue les corbeaux en attendant. Où est la cohérence ? »

Si la mairie de Bellac assure être à l'écoute des associations, ce n'est pas l'avis de Véronique Bialoskorski, militante, spécialiste des corvidés et à l'initiative de l'action anti chasse de ce soir. « Je n'ai jamais été reçue à la mairie de Bellac. Notre action se tient à la suite de deux faits : d'une part l'absence de la mise en place d'une méthode alternative à cette chasse, et d'autre part la décision de procéder à cet abattage, qui intervient en pleine période de reproduction des corbeaux. Je veux bien entendre ce joli projet de Territoire ornithologique protégé, mais il ne justifie pas que l'on tue les corbeaux. Ce projet n'est pas du tout en place et actuellement, les oiseaux n'ont pas d'endroit où aller. En clair, on veut faire un projet Territoire ornithologique protégé mais on tue les corbeaux en attendant. Où est la cohérence ? Thierry Spriet a assuré que ce soir, les tirs ne seront pas dirigés sur les nids mais à côté. Je rappelle que les petits seront bien dans les nids. Sachant que la chasse se termine à 22 h 30, de nuit, je ne sais pas ce qu'ils pourront voir. »

Les opposants se posteront sur les zones de chasse, situées à plusieurs endroits de la ville de Bellac (parc de la mairie, parc Charles-Silvestre, secteur Jolibois, secteur des Rochettes). Leur objectif est d'apporter des preuves photos et vidéos des méthodes « peu respectueuses » employées par les chasseurs.

Une pétition pour empêcher l'abattage des corbeaux, adressée à l'attention des élus de Bellac, a été signée par une soixantaine de Bellachons.

Aline Combrouze